

Jean-Baptiste André Godin à Jules Carlier, 5 octobre 1886

Auteur·e : **Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)**

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (26)

Collation2 p. (192r, 193v)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Jules Carlier, 5 octobre 1886, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 25/12/2025 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/52192>

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

DroitsFamilistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [5 octobre 1886](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne) – Familistère

Destinataire [Carlier, Jules \(1851-1930\)](#)

Lieu de destination 31, rue d'Edimbourg, Bruxelles (Belgique)

Description

Résumé Sur le suffrage universel en Belgique, en Angleterre, aux Pays-Bas et dans les pays scandinaves. Godin explique à Carlier qu'il poursuit depuis le 26 septembre 1886 dans *Le Devoir* l'étude qu'il a soumise en mai 1884 aux députés français. Il espère le soutien de Carlier pour une propagande européenne en faveur du suffrage universel. Il lui demande de lui communiquer l'adresse de H. E. Berner, parlementaire norvégien, à Bruxelles ou à Kristiana [Oslo].

Mots-clés

[Administration et édition du journal Le Devoir](#), [Élections](#), [Emploi](#), [Réformes](#)

Personnes citées

- [Assemblée nationale \(France\)](#)
- [Berner, Hagbart Emanuel \(1839-1920\)](#)

Œuvres citées

- « Les réformes socialistes. Le suffrage universel : première réforme. I », *Le Devoir*, t. 10, n° 420, 26 septembre 1886, p. 609-612. [En ligne : <https://cnum.cnam.fr/pgi/fpage.php?P1132.10/612/100/838/0/0>, consulté le 22 novembre 2023]
- [Godin \(Jean-Baptiste André\), *Études sociales n° 2 : La réforme électorale et la révision constitutionnelle*, Guise, Imprimerie Baré, \[1884\].](#)

Lieux cités

- [Belgique](#)
- [Bruxelles \(Belgique\)](#)
- [Europe](#)
- [France](#)
- [Oslo \(Norvège\)](#)
- [Pays-Bas](#)
- [Royaume-Uni](#)
- [Scandinavie](#)

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 27/09/2024

Guise Famillestère 3 octobre 1886
192

Monsieur et cher confère :

Qu' moment où la pensée de l'institution du suffrage universel fait des progrès dans les nations européennes, surtout en Belgique, en Angleterre, en Hollande et dans les pays scandinaves, il me paraît opportun de continuer l'étude que j'ai soumise aux députés français en mai 1884 (et que j'ai l'honneur de vous envoyer par ce courrier), afin d'épêcher les nations voisines de tomber dans les fautes et les erreurs imposées au suffrage universel en France.

J'ai donc repris ce travail dans le Devair du 26 septembre dernier et vais le continuer dans les numéros suivants qui vous seront aussi régulièrement envoyés.

Je vous serai bien reconnaissant de lire ces études et de me dire si je puis

M. Jules Cartier, rédacteur de la "Revue mensuelle de l'Association réformiste belge"

espérer votre appui pour aider à une propagande européenne sur le suffrage universel, en vue de corriger ses défauts en France, de réformer le régime parlementaire et d'amener la réalisation du suffrage universel dans les différentes nations d'Europe, avec tous les perfectionnements nécessaires.

— Si M. H. E. Berner, membre du Parlement norvégien, est encore à Bruxelles, je vous serais très-obligé de bien vouloir me donner son adresse à cette ville, ou à Kristiana s'il est de retour chez lui.

Je vous renvoie sincèrement à l'avance de votre réponse à ce sujet et vous prie d'agréer, Monsieur et Cher collègue, l'assurance de tout mon dévouement

Gordin